

**Élaboration du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Communauté de Communes
Val de Cher-Controis**



**VAL DE CHER
CONTROIS**
Territoire de progrès

DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

NOYERS SUR CHER

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Pièce 4.1.2. - Règlement graphique - Zonage et TVB
- Version d'approbation

Zonage

Zones urbaines et à urbaniser

- UA- Zone urbaine à vocation mixte couvrant le cœur des bourgs anciens
- Uspr- Zone urbaine patrimoniale correspondant au périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- UB- Zone urbaine mixte couvrant les quartiers résidentiels en extension du centre ancien
- UBc- Zone urbaine destinée à l'accueil d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes et en situation de handicap
- UBv- Zone urbaine à vocation d'habitat permettant l'implantation de typologies d'habitat diverses
- Ubh- Zone urbaine à vocation mixte constituée des villages présentant un nombre et une densité significatifs de construction
- UE- Zone urbaine à vocation principale d'équipements publics et installations d'intérêt collectif
- Ui- Zone urbaine à vocation principale d'activités économiques
- UL- Zone urbaine à vocation principale de tourisme et de loisirs
- 1AU- Zone à urbaniser à vocation d'habitat
- 2AU- Zone à urbaniser à long terme à vocation d'habitat
- 1AU1- Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- 2AU1- Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques

Zone agricole

- A- Zone agricole
- Ah- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte agricole
- Ai- STECAL correspondant aux activités économiques isolées en contexte agricole
- Ai*- STECAL correspondant aux activités économiques en projet en contexte agricole
- At- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte agricole
- At*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation de l'activité agricole
- Ap- STECAL correspondant aux pensions pour animaux existantes ou en projet
- Av- STECAL correspondant aux aires d'accueil et de grands passages ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte agricole
- Az- STECAL correspondant à l'emprise du ZooParc de Beauval
- Atch- STECAL correspondant aux hébergements saisonniers liés et nécessaires à l'activité du ZooParc de Beauval
- Azc- STECAL correspondant au projet de centre d'exposition et ou salle d'art et de spectacle du ZooParc de Beauval

Zone naturelle


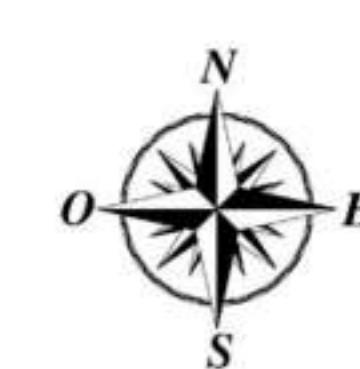
- N- Zone naturelle et bretière
- Na- STECAL correspondant aux salles d'art et de spectacles existantes en contexte naturel
- Nb- STECAL correspondant aux secteurs destinés à accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables en projets
- Nh- STECAL correspondant aux hameaux d'habitations à caractère rural situés en contexte naturel
- Ni- STECAL correspondant aux activités sportives, de loisirs et de détente existantes en zone naturelle
- Ni*- STECAL correspondant aux équipements sportifs, de loisirs et de détente en projet en zone naturelle
- Ns- STECAL correspondant aux activités de service ou d'enseignement pédagogique et de santé existantes en contexte naturel
- Nspr- Zone naturelle patrimoniale concernée par le périmètre du SPR Saint-Aignan Noyers-sur-Cher
- Nt- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques existants en contexte naturel
- Nt*- STECAL correspondant aux hébergements hôteliers et touristiques en projet en lien avec la valorisation des espaces naturels
- Nv- STECAL correspondant aux aires d'accueil et de grands passages ainsi qu'aux terrains familiaux locatifs destinés à l'accueil des gens du voyage en contexte naturel
- Nzp- STECAL correspondant aux aires de stationnement destinées à l'accueil des visiteurs du ZooParc de Beauval

Trame verte et bleue

- Réserveurs de biodiversité
- Corridors écologiques

Informations

- Cadastre
- Limites communales
- Bâti
- Parcelle
- Cours d'eau et espaces aquatiques



0 250 500 m